

→ Message

541251935852 541

SARL BRASSERIE DE LA CERE
LAYRAC
46600 MARTEL

→ Contacts



Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr



Service Clients
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h



Dépannage 24h/24
05 81 91 35 07



TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX



Accueil
62 AVENUE Georges Clémenceau 46500
GRAMAT
Du lundi au vendredi de 9h à 12h, de 14h à 16h30

Votre facture du **3 mars 2025**

Compteur d'eau relevé le **21 octobre 2024**

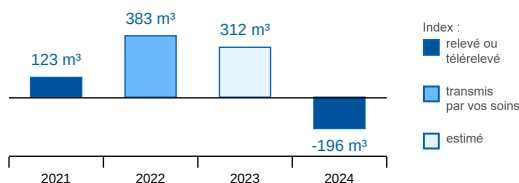
Votre consommation est de **-196 m³**

Solde en votre faveur : **-1 057,40 €**

	€TTC
Distribution de l'eau potable	-193,15
SMECMVD - TERRITOIRE DE MARTEL	
Organismes publics	-99,25
Total facture	-292,40
Mensualités déjà prélevées	-765,00
Solde en votre faveur	-1 057,40

détail au verso

Evolution de votre consommation



Un chèque vous sera adressé dans les plus brefs délais.

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
MARTEL MARTEL	-196 m³	043031	015 mm	26/10/2023 2197	21/10/2024 2001	

Votre facture en détail	Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable					-183,08		-193,15
Abonnement					130,52		137,70
Part Syndicale	2e semestre 2024				42,50	5,50	
	1er semestre 2025				46,56	5,50	
Part SAUR	2e semestre 2024				21,50	5,50	
	1er semestre 2025				19,96	5,50	
Consommation					-313,60		-330,85
Part Syndicale	Année 2024		-196	0,7439	-145,80	5,50	
Part SAUR	Année 2024		-196	0,8561	-167,80	5,50	
► Organismes publics					-94,08		-99,25
Consommation					-94,08		-99,25
Consommation eau potable (agence de l'eau)	Année 2024		-196	0,3200	-62,72	5,50	
Performance des réseaux d'eau potable (agence de l'eau)	Année 2024		-196	0,0700	-13,72	5,50	
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)	Année 2024		-196	0,0900	-17,64	5,50	

Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 2,19 € / m3 soit 0,00219 € / litre	HT exonéré de TVA : 0,00 € HT soumis à TVA : -277,16 €	TVA 5,50 % : -15,24 € TVA sur les débits : -15,24 €	Total facture TTC : -292,40 €
--	---	--	-------------------------------

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

Part Intercommunale/Communale

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

→ Message

Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984-NAF 3600
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saur.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr – Rubrique Données Personnelles).
Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Datez et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.
Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :
Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.